

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

PROCEDURE DE
CONSULTATION DE
L'ETAT ET
REPUBLIQUE DU
CANTON DE GENEVE
RELATIVE A
L'AVANT-PROJET DE
LOI DE MISE EN
ŒUVRE DE
L'INITIATIVE
POPULAIRE 163
« POUR UN PILOTAGE
DEMOCRATIQUE DE
L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE
GENEVE –
REPRENONS EN MAIN
NOTRE AEROPORT »
MODIFIANT LA LOI
SUR L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE
GENEVE

N° BU2020-11

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 12
Pouvoirs : 1

Séance du 25 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq septembre, à dix-sept heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps au Centre de convention sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 18 septembre 2020
Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET
Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN –
Mme Chrystelle BEURRIER – M. Pierre-Jean CRASTES –
M. Marin GAILLARD – M. Stéphane VALLI – M. Sébastien
JAVOGUES – Mme Aurélie CHARILLON – M. Gabriel
DOUBLET – Mme Carole VINCENT – M. Jean-Claude
GEORGET – M. Benjamin VIBERT

• Délégués représentés :

M. Christophe ARMINJON, donne pouvoir à Mme
Chrystelle BEURRIER

• Délégués excusés :

Mme Catherine BRUN – M. Christophe ARMINJON –
M. Philippe MONET – Mme Nadine PERINET

PROCEDURE DE CONSULTATION DE L'ETAT ET REPUBLIQUE DU
CANTON DE GENEVE RELATIVE A L'AVANT-PROJET DE LOI DE
MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POPULAIRE 163 « POUR UN
PILOTAGE DEMOCRATIQUE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL
DE GENEVE – REPRENONS EN MAIN NOTRE AEROPORT »
MODIFIANT LA LOI SUR L'AEROPORT INTERNATIONAL DE
GENEVE

Considérant la délibération n° CS2017-70 relative à l'enquête publique portant sur le Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique (PSIA) de l'aéroport international de Genève ;

Considérant la délibération n° BU2019-11 relative à l'enquête publique sur la demande d'approbation de plans et de modification du règlement d'exploitation de l'aéroport international de Genève ;

Considérant la délibération n° CS2019-38 demandant l'association du Pôle métropolitain du Genevois français aux instances de gouvernance concernant le développement de l'aéroport ;

Considérant le Courrier de l'Etat et République du Canton de Genève du 3 août 2020 relatif à la procédure de consultation de l'avant-projet de loi de mise en œuvre de l'initiative populaire 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport international de Genève – Reprenons en main notre aéroport » modifiant la loi sur l'aéroport international de Genève ;

Le Pôle métropolitain du Genevois français remercie la République et canton de l'Etat de Genève de l'associer à la consultation relative à l'avant-projet de loi de mise en œuvre de l'initiative populaire 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport international de Genève – Reprenons en main notre aéroport » modifiant la loi sur l'aéroport international de Genève, témoignant ainsi de la volonté d'une coopération renforcée sur les sujets liés à l'infrastructure aéroportuaire.

Concernant la mise en place d'une Convention d'objectifs entre le Conseil d'Etat et l'Aéroport International de Genève (AIG), le Pôle métropolitain du Genevois français souligne la volonté du Conseil d'Etat de renforcer le poids de cette Convention d'objectifs par son inscription dans la loi, afin de renforcer sa portée. La République et canton de Genève devra, à l'avenir, garantir que la protection de l'environnement, la diminution des nuisances et l'aménagement durable du territoire soient pleinement intégrés dans la pesée des intérêts.

Au regard de l'institutionnalisation de la Commission Consultative pour la Lutte contre les Nuisances dues au Trafic Aérien (CCLNTA) proposée par l'avant-projet de loi, il paraît indispensable d'associer la CCLNTA à la préparation et au suivi de cette Convention d'objectifs. Le Pôle métropolitain propose donc qu'une disposition en ce sens soit introduite dans l'avant-projet de loi.

Concernant le fonctionnement, les objectifs et les travaux de la CCLNTA, le Pôle métropolitain du Genevois français souscrit à la volonté de clarifier le fonctionnement et les objectifs de la CCLNTA et sa volonté d'intégrer plus largement les acteurs concernés par le fonctionnement de la plateforme aéroportuaire. Il conviendra toutefois que le rythme des réunions de la CCLNTA soit précisé dans l'avant-projet de loi modifiant la loi sur l'aéroport international de Genève. Le Pôle métropolitain du Genevois français sera également attentif aux conditions d'information et de diffusion publique des travaux de la CCLNTA pour garantir la transparence et la publicité des travaux de la commission.

Nous souhaitons par ailleurs rappeler la demande d'intégration d'un représentant du Pôle métropolitain au sein du Conseil d'Administration de l'Aéroport International de Genève.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DONNE un avis favorable** à l'avant-projet de loi de mise en œuvre de l'initiative populaire 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport international de Genève – Reprenons en main notre aéroport » modifiant la loi sur l'aéroport international de Genève ;
- **DEMANDE** l'intégration des compléments proposés par le Pôle métropolitain du Genevois français à l'avant-projet de loi ;
- **RAPPELE** la demande d'intégration du Pôle métropolitain au sein du Conseil d'Administration de l'Aéroport International de Genève dans une logique de partenariat et au regard de l'importance de l'Aéroport pour l'aménagement du territoire du Grand Genève
- **AUTORISE** Monsieur le Président à transmettre la présente délibération au Conseil d'Etat.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 02/10/20

Publié ou notifié le 02/10/20

Le Président,
Christian DUPESSEY



